

Défis climatiques et de l'Eau : l'ONG Urgences Développement mobilise les jeunes

L'un des aspects les plus regardants des conférences à l'international, est le respect des engagements pris par les différentes parties prenantes. C'est d'ailleurs cela qui témoigne de la pertinence de l'organisation de ces creusets de réflexions, de promotion et de valorisations des bonnes pratiques et innovations, et de partages d'expériences au plan mondial pour des pistes de solutions face aux problèmes affectant la planète. La 27e Conférence des parties (COP 27) et la UN Water Conférence, organisés face à la double crise (celle du climat et celle de l'Eau) ne dérogent pas à cette règle. Dans ce contexte, les jeunes ayant l'occasion de prendre part à ces instances de prise de décisions au plan international, ont un rôle crucial à jouer dans le suivi du respect des engagements pris, mais aussi dans le partage des décisions importantes issues de ces assises, et enfin le développement d'actions SMART qui contribuent à l'atteinte des objectifs Post-Conférence. Koto Daniel DAGNON, jeune prodige béninois a su prendre part à la COP 27 et la UN Water Conférence, respectivement grâce à l'appui du Ministère du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable, l'UNICEF Bénin, l'UNFPA Bénin et Global Actions ; et l'UN DESA. De retour et afin de l'accompagner à faire profiter la jeunesse béninoise des nombreuses acquis de ces participations, mais surtout de créer d'autres émules au sein de la jeunesse et de développer des réseaux de jeunes pour des actions encore plus durables en faveur de l'environnement et du climat, l'ONG Urgences Développement organise l'initiative « l'Après cop 27 : quels défis et engagements par les jeunes

pour le climat en matière d'écogestes et de solutions fondées sur la nature », avec l'accompagnement des partenaires que sont l'UNICEF Bénin, le Secrétariat International de l'Eau (SIE) , le Laboratoire d'Innovation Social (LABIS), le Réseau Béninois du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau (RB/PMJE) , SOS Biodiversity, la Société Jésuton, l'ONG JAPAF et le Journal Environnement et santé. L'atelier a eu lieu ce vendredi 28 Avril 2023 au siège du LABIS à Porto Novo, et a connu la participation de plus d'une vingtaine de jeunes représentants des organisations de la société civile œuvrant pour la lutte contre les changements climatiques et basés à Porto Novo et environs, ainsi que la présence de deux jeunes instituteurs représentants les deux groupes pédagogiques de l'école primaire de Koutongbé associée à la phase terrain de cette initiative afin garantir l'implication des enfants et le suivi des plants mis en terre. Au niveau de l'activité de plantation d'arbre, une centaine d'élèves et les deux directrices se sont joints de façon active au déroulement de toutes les activités.



Photo de famille

Venue de différentes organisations de la société civile, la trentaine de participants a eu droit à une rencontre faite de communications diverses, les unes aussi intéressantes que les autres. Les thématiques abordées au cours de cet atelier sont entre autres : les mécanismes fondés et non fondés sur le marché Carbone ; les opportunités d'engagements et d'implications des jeunes au Bénin face à la crise climatique et la crise de l'Eau ; l'implication des jeunes dans les instances de prise de décisions sur l'Eau au niveau international. Ces thématiques seront suivies d'une activité de reboisement et des travaux de groupe sur la déclaration de la coalition des organisations de jeunes sur l'Eau et le Climat.

Dans sa communication, Daniel Koto Dagnon, Consultant Junior en Eau et Changement Climatique, Responsable de la cellule Stratégie et Développement de l'ONG Urgences Développement est revenu sur les aspects importants à prendre en compte pour comprendre le fonctionnement du marché Carbone. A l'en croire, le marché Carbone implique trois éléments à savoir : le crédit Carbone, le marché volontaire de Carbone et la méthodologie de démonstration des efforts de réduction des émissions notamment du CO₂.



Daniel Koto DAGNON

Le Consultant Junior a aussi abordé la question relative aux négociations sur le marché Carbone. « Les négociations sur le marché Carbone se font sur la base des articles 6.2 et 6.4 de l'accord de Paris. A l'en croire, le Bénin dispose d'un arsenal juridique bien fourni pour aller sur le marché Carbone.

En tout cas, sur cette thématique, Daniel Koto Dagnon peut se frotter les mains, car le message est visiblement bien passé au niveau des participants. « Cet atelier nous a permis d'avoir plus d'éclaircissement sur l'article 6 de l'accord de Paris relatif au marché Carbone », a confié Cédric Agbessi, Maire des Jeunes de Covè, venu participer à l'atelier.

Le panel relatif à l'implication des jeunes dans les instances de prise de décisions sur l'Eau au niveau international a

également retenu l'attention des participants. Par visio-conférence, Elysa Vaillancourt, Chargée de programme Jeunesse au Secrétariat International de l'Eau, a animé ce panel et a permis aux participants de comprendre les défis et enjeux liés à la crise de l'Eau ainsi que les messages clés portés par les jeunes lors de la UN WATER CONFERENCE, tenue à New York en mars 2023. A en croire la panéliste, le message est clair : « Il s'agit de mettre l'Eau au service de la santé, du développement, de la coopération et de dégager une décennie d'action pour l'Eau », peut-on l'entendre dire.

Fèmi Tankpinou est Entrepreneur et Fondateur de ''EcoZem Bénin''. Il a partagé ses expériences dans le domaine de l'entrepreneuriat vert avec les participants. Pour Fèmi Tankpinou, tout projet d'entrepreneuriat vert doit avoir pour finalité de préserver l'environnement, de le sauvegarder et de le protéger.



Reboisement à l'EPP Koutongbé
Initiation aux éco-gestes, l'étape pratique de l'atelier

L'atelier de ''l'Après COP 27'' ne s'était pas seulement tenu entre les quatre murs. En effet, l'ONG Urgences Développement et ses hôtes se sont rendus à l'EPP KOUTONGBE, où les apprenants ont été sensibilisés et initiés au reboisement. À l'occasion, plus d'une dizaine d'arbres fruitiers ont été mis en terre. Des arbres qui promettent les écoliers, seront suivis et entretenus. « Je dis merci à l'ONG Urgences Développement. Je promets de prendre soin des arbres qu'on vient de planter », a promis Catherine Hounouho, écolière au Cours Moyen 2e année.

Participants et organisateurs satisfaits

Après plus de huit heures d'horloge, les participants sortis de l'atelier ont exprimé leur satisfaction.

Marcel Kpoffon est participant et membre de l'ONG Save Our Planet. « Je tiens à remercier le Directeur Exécutif de l'ONG Save Our Planet, monsieur Megan Valère Sossou, de m'avoir délégué pour participer à cet atelier », a-t-il déclaré. « Grâce à cet atelier, je suis désormais conscient des défis à relever pour sauver la planète », a ajouté Marcel Kpoffon.

« Nous ne pouvons que dire merci à l'ONG Urgences Développement et souhaiter qu'elle continue sur cette même lancée, afin d'impacter d'autres jeunes à travers cette initiative », a laissé entendre Arsène Sodegnon, participant et membre de l'ONG Environnement Vert pour un Développement Durable (EVDD ONG).

Imelda Hounkanrin, quant à elle, dit avoir retenu quelque chose de fondamental. « Je retiens que les jeunes doivent davantage s'impliquer dans la lutte pour la protection de l'environnement », a-t-elle fait savoir tout en décernant un satisfecit à l'ONG Urgences Développement pour avoir réussi à organiser l'atelier malgré ses moyens limités. De son côté, Cédric Agbessi, Maire des Jeunes de Covè s'engage à partager les connaissances reçues avec sa communauté.



« Nous prenons l'engagement de faire une restitution dans nos communautés, pour informer les nôtres sur l'urgence d'agir face à la crise climatique et sur la nécessité d'adopter des gestes, éco-citoyens pour préserver la nature », a-t-il promis.

C'est l'occasion pour Johnny Codo, Président de l'ONG Urgences Développement, de saluer l'engagement de tous les participants venus nombreux à l'atelier. « J'ai noté un engagement infailible au niveau des jeunes. D'autres sont même venus de Parakou », s'est-il réjoui. Pour monsieur Johnny Codo, la suite après cet atelier est déjà connue.

« Les perspectives qui se dégagent à la suite de cet atelier, c'est déjà la mise en place d'une coalition des jeunes et la préparation prochaine de la journée de l'arbre qui sera consacrée au reboisement dans la ville de Porto-Novo et ses

environs », a-t-il annoncé. Il en a également profité pour remercier tous les partenaires qui ont accompagné l'ONG Urgences Développement dans l'organisation dudit atelier.

Pour rappel, les partenaires qui ont accompagné l'ONG Urgences Développement dans l'organisation de l'atelier sont : LABIS, RB/PMJE, SOS BIODIVERSITY, Journal Santé Environnement, UNICEF Bénin, GIZ et l'Ambassadeur des Pays-Bas près le Bénin.

Que sait-on de l'ONG Urgences Développement ?

Faut-il le préciser, l'ONG Urgences Développement est basée au quartier TOKPOTA dans la ville de Porto-Novo, la capitale du Bénin. Créée en 2019, l'ONG Urgences Développement œuvre pour le développement durable notamment la protection de l'environnement et la promotion des droits humains fondamentaux des populations rurales, péri-urbaines et urbaines en vue de leur bien-être social.

Elle intervient dans la formation et dans l'autonomisation des jeunes, dans le domaine de l'Eau et de l'Assainissement, du Climat, de l'Environnement, des infrastructures et de la Sécurité alimentaire. Sa devise est « Changer aujourd'hui le monde de demain ». Les valeurs cardinales que partage l'ONG Urgences Développement sont : la Performance, la Transparence et le Développement.

L'organisation dispose d'un Conseil d'Administration et de plusieurs autres organes. L'ONG Urgences Développement est nationale et collabore avec plusieurs organisations de la société civile aussi bien au niveau national qu'au niveau international.

Venance Ayébo TOSSOUKPE

Caravane « Tambour battant en route vers la COP 27 » : la déclaration officielle des OSC du Bénin

L'ONG Jeunes volontaires pour l'environnement (JVE Bénin) a organisé une conférence de presse, le mercredi 2 novembre 2022 au siège de SUCO sis à la cité Houéyiho à Cotonou. L'objectif était de faire la lumière sur la Caravane nationale « Tambour battant en route vers la COP 27 », qui s'est déroulée du 29 septembre au 28 octobre, dans plusieurs villes du Bénin. La déclaration de cette caravane africaine, qui constitue même l'essence de ladite conférence devra être vulgarisée, en prélude à la COP 27.



« L'heure est grave ; non à l'inaction climatique ; justice pour les communautés ; non aux énergies fossiles, passons aux

renouvelables ; nous luttons pour le climat ; nous demandons le financement des pertes et dangers etc ». Ce sont là les cris de guerre et de ralliement des jeunes volontaires, engagés dans cette campagne. Ils ont fait le tour de cinq villes phares du Bénin à savoir Cotonou, Porto-Novo, So-Ava, Bohicon et Natitingou, sous le lead de l'ONG Jeunes Volontaires pour l'Environnement (JVE BENIN), avec le soutien d'Oxfam. Lancée officiellement par un forum communautaire avec les populations de Tokplégbé (1er arrondissement de cotonou) sur « Comment vivre avec l'érosion côtière ? », elle a mobilisé tout au long du parcours une cinquantaine d'Organisations de la Société Civile et plus de 500 jeunes, femmes, membres d'associations, acteurs locaux (organisations paysannes, associations de producteurs, etc.) demandant la justice climatique et est allée à la rencontre des communautés vulnérables en vue de recueillir leurs voix et messages à remonter aux négociateurs béninois et africains présents à la COP27.

En effet, pendant trop longtemps, les espaces élitistes comme les Conférences des Parties (CdP en français et COP en anglais) ont exclu les perspectives de ceux qui sont les plus touchés par l'urgence climatique mondiale mais qui en sont les moins responsables. C'est à juste titre que la Caravane Africaine pour le Climat "Tambour battant vers la COP27" a logiquement émergé de manière organique pour soutenir l'action collective, la construction de mouvements, la sensibilisation, les campagnes conjointes ainsi que pour mettre en lumière les solutions et les actions d'adaptation en vue de la résilience des communautés africaines. Partant de plus de 21 pays africains, ces caravanes qui représentent un appel à la justice climatique, sont des mouvements citoyens qui visent à galvaniser les voix des parties prenantes à travers le continent africain, à porter les voix des communautés et à transmettre leurs revendications au monde entier qui se réunira en Egypte à Sharm El-Sheikh pour la 27ème session de la Conférence des Parties (COP27). « Plus qu'une initiative

portée par les Organisations de la Société Civile (OSC) africaines pour influencer les décisions à l'occasion de la COP27, la Caravane Africaine pour le Climat est un acte d'unité, d'action collective qui rend visible les expériences et les connaissances de diverses communautés s'adaptant au changement climatique ».

Déclaration des caravanes africaines pour la Justice climatique

Ladite déclaration tenant compte de l'état des lieux, des décideurs et politiques aux communautés à la base, dans la lutte contre le changement climatique fait des doléances à l'endroit des Chefs d'Etats et de gouvernements, aux Parties prenantes de l'Accord de Paris, aux Etats riches et pollueurs responsables du réchauffement climatique, et aux bailleurs de fonds multilatéraux.

Aux Chefs d'Etats et de gouvernements, ces OSC demandent de soutenir toutes les propositions de loi et textes réglementaires, et leur application pour la sécurisation des terres des communautés ; soutenir la reprise de contrôle de l'agriculture mondiale par les communautés ; protéger les bassins-versants ; accroître la recevabilité sur les flux financiers reçus et fournis au profit des communautés ; assurer une représentation égale et un engagement significatif des femmes et des jeunes, à tous les processus clé du changement climatique.

Aux Parties prenantes de l'Accord de Paris, il est demandé de tenir les pays riches responsables de l'objectif des 100 milliards de dollars et faire en sorte qu'ils s'engagent à respecter leur promesse ; réviser l'article 6 de l'Accord de Paris dont les approches contribuent à renforcer la marchandisation des ressources naturelles y compris la terre au détriment des communautés ; asseoir une démarche

scientifique et la réalisation d'études pertinentes sur les dommages et préjudices subies par les communautés africaines liés au changement climatique, et de créer un comité consultatif de jeunes sur les pertes et dommages ; établir un guichet financier provisoire pour financer les pertes et dommages urgents dans le cadre du Fonds vert pour le climat ; définir le nouvel objectif de financement du climat pour la période post-2025 en se basant sur les besoins des communautés d'Afrique.



En ce qui concerne les États riches et pollueurs responsables du réchauffement climatique, les porteurs de cette campagne demandent d'accroître le financement de l'adaptation en donnant la priorité aux subventions plutôt qu'aux prêts ; fournir une feuille de route quantifiée conformément à l'objectif de doubler le financement de l'adaptation d'ici 2025 ; créer un mécanisme d'allègement de la dette souveraine comme moyen de restructurer ou d'annuler les dettes de manière équitable ; mettre en place un mécanisme de financement des pertes et dommages pour faire face aux impacts climatiques dévastateurs subis par les pays vulnérables au climat et les communautés pauvres ; arrêter immédiatement tous les nouveaux

investissements dans les combustibles fossiles et l'énergie nucléaire, et passer progressivement aux renouvelables.

Quant aux bailleurs de fonds multilatéraux, les OSC demandent de reconnaître l'inadéquation des dispositions actuelles et passer à un financement de l'adaptation davantage basé sur des subventions, les bailleurs multilatéraux tels que la Banque mondiale, le FIDA ou le Fonds vert pour le climat (qui est l'un des bailleurs ayant le pourcentage le plus élevé de prêts non concessionnels) devraient s'orienter vers une proportion significativement plus élevée de financement de l'adaptation par des subventions pour les PMA et les pays les plus vulnérables au climat ; renforcer les capacités des gouvernements d'Afrique, à tous les niveaux, pour assurer une gestion des risques liés aux changements climatiques et une résilience collective et locale.

À noter que cette déclaration a été officiellement transmise à toutes les mairies qui ont fait l'objet d'une étape de la caravane (Cotonou, Porto-Novo, Bohicon, Natitingou), mais aussi à l'Assemblée nationale et au Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable (représenté par le Directeur Général de l'Environnement et du Climat), Chef de la délégation du Bénin pour la COP27 en Egypte. Cette même déclaration est mise en application dans les autres pays où la caravane s'est tenue.

Ainsi, le plaidoyer vient donc d'être acté. C'est pourquoi le Directeur Exécutif de l'ONG JVE, Mawuse Hountondji se réjouit de cette déclaration qu'il espère sera vulgarisé par les hommes de médias. « L'objectif est donc atteint », se réjouissent Mawuse Hountondji et Kossi Appeda, représentant de l'Oxfam. Aux deux s'ajoute dans le présidium, la représentante de SUCO qui a chaleureusement accueilli ladite conférence. Des partenaires qui ne ménagent aucun effort pour apporter leur soutien à l'ONG JVE.

Arsène AZIZAHO

L'ONG Afrique Espérance engage les parlementaires Béninois pour un avenir libre de combustibles fossiles

Convaincue de ce que la crise climatique représente aujourd'hui l'une des plus graves menaces pour la civilisation humaine et la nature, l'Organisation Internationale Non Gouvernementale Afrique Espérance a initié l'appel des parlementaires pour un avenir libre de combustibles fossiles.



Atelier ONG Afrique Espérance

Une conférence hybride a été organisée ce samedi 22 octobre 2022 à l'hôtel Bénin Royal Hôtel, avec les députés de la huitième législature, afin d'attirer leur attention sur la

nécessité d'une coopération internationale pour une lutte plus efficace contre le changement climatique.

Au total, ils sont une dizaine de députés, membres de la commission du Plan, de l'Équipement et de la Production de l'Assemblée nationale du Bénin, présidée par l'Honorable Barthélémy Kassa, à marquer leur présence à cette rencontre qui fait office d'atelier de réflexion.

Pour Charles Balogoun, Président de l'ONG Afrique Espérance, cette initiative est envisagée comme catalyseur pour intensifier les engagements et les actions des gouvernements, et même des entreprises au niveau national, régional et mondial, et pour renforcer la coopération et la collaboration internationales sur la crise climatique.

C'est un secret de polichinelle. La planète se réchauffe, rappellera-t-il avant de préciser que : « Les effets du climat, tels que les précipitations irrégulières, les sécheresses, les inondations, les cyclones, l'élévation du niveau des mers et les incendies de forêt, font des ravages et détruisent des vies, des moyens de subsistance et des écosystèmes ».

À l'origine, l'exploitation des combustibles fossiles dont 80 % des émissions de dioxyde de carbone contribuent au changement climatique depuis la période industrielle.

C'est pour pallier ce problème que l'ONG Afrique Espérance a pensé ajouter les voix des « Parlementaires préoccupés par le climat », pour persuader les gouvernements, les institutions publiques et les entreprises, à prendre des mesures climatiques plus décisives, notamment en abandonnant les combustibles fossiles et en accélérant le développement de systèmes d'énergie renouvelable et propre.

Il était également question pour cette organisation éprise de la protection de l'environnement d'élargir et d'approfondir l'implication des parlementaires signataires dans les

activités de plaider pour une transition rapide, juste et équitable vers de nouveaux systèmes d'énergie renouvelable. Ceci en conformité avec l'objectif de l'accord de Paris à maintenir l'augmentation de la température en dessous de 1,5 °C.



Atelier ONG Afrique Espérance

L'engagement sans faille des députés

Comme la société civile et le gouvernement, les parlementaires de la 8e législature sont préoccupés par la question du changement climatique. C'est d'ailleurs pourquoi la commission que préside l'honorable Barthélémy Kassa n'a pas hésité à répondre favorablement à cet appel.

« Les actions visant la résilience et l'adaptation aux changements climatiques constituent l'une des préoccupations majeures de l'Assemblée nationale depuis des législatures », dicit l'honorable Barthélémy Kassa dans son allocution. La preuve, une multitude de lois est votées par le Parlement en faveur de la protection de l'environnement au Bénin.

L'honorable déplore tout de même que les plans de production de charbon, de pétrole et de gaz soient toujours largement incompatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Cet atelier, vient donc à point nommé, « parce qu'il intervient à un moment où nous nous apprêtons à ouvrir la session budgétaire. Il nous permettra d'aborder l'examen du projet de la loi des finances avec un souci d'amener le gouvernement à moins recourir à l'énergie fossile dans les projets et les programmes qui y sont inscrits » a-t-il souligné.

À l'issue des travaux de cet atelier un appel fort et vibrant sera lancé à l'ensemble des parlementaires du Bénin et du monde. Une lueur d'espoir qui se dessine en faveur de la transition énergétique et dont les parlementaires souhaitent contribuer par le vote des lois et le contrôle de l'action gouvernementale.

Il convient de noter qu'en prélude à la COP 27, une pétition est en cours pour situer les responsabilités des grands pollueurs.

Arsène AZIZAHO